

# ASTRE

réseau  
arts plastiques  
& visuels  
nouvelle-aquitaine

## **Projet associatif 2025-2028**

Créé en association en 2018, le réseau Astre contribue au développement équitable, coopératif et solidaire du secteur des arts plastiques et visuels en Nouvelle-Aquitaine. Pour ce faire, il s'appuie sur la diversité et l'expérience de chacun de ses membres, lesquels bénéficient collectivement de ses actions, et avec eux l'ensemble de la filière des arts plastiques et visuels.

### **Pourquoi ce projet associatif ?**

Le projet associatif du réseau Astre présenté ici est le fruit d'une réflexion collective menée en interne au sein d'un groupe de travail dédié. Ce groupe a été actif entre juillet 2023 et septembre 2024. Approuvé par le conseil d'administration le 1<sup>er</sup> avril puis présenté en assemblée générale extraordinaire le 24 avril 2025, ce projet associatif porte sur la période 2025-2028.

Il répond à la nécessité de se fédérer autour d'une vision commune fondée sur des valeurs, des enjeux, des objectifs et des manières de s'organiser pour les atteindre. À ce titre, il rappelle les raisons pour lesquelles ses membres se sont associés et constitue un support de référence pour donner durablement sens à leur engagement collectif.

Il est destiné à s'adapter en fonction des expériences et des réflexions de ses membres présents et futurs, mais aussi au regard des transformations de la société, et plus particulièrement du secteur des arts plastiques et visuels dont ils sont parties prenantes.

Enfin, le projet associatif est un moyen de faire entendre et faire valoir ses actions auprès de ses interlocuteurs actuels et à venir.

### **Notre histoire**

Astre est issue de la fusion, en juin 2018, des réseaux Cartel, Cinq/25 et Fusée.

Implantés respectivement dans les anciennes régions Poitou-Charentes, Limousin et Aquitaine, tous trois agissant dans le domaine de l'art contemporain, ces réseaux ont initié et piloté le Schéma d'orientation pour le développement des arts visuels (Sodavi) aux côtés du ministère de la Culture / Direction régionale des affaires culturelles (Drac) et du conseil régional de la Nouvelle-Aquitaine. Entre novembre 2016 et octobre 2017, cette concertation de grande envergure, complétée par une large enquête, a réuni plus de 500 professionnel·les et artistes du secteur. Elle s'est conclue par la signature du premier contrat de filière arts plastiques et visuels le 28 juin 2018 au CIAP Vassivière entre Astre, la Région et l'État.

Depuis lors, Astre siège dans l'instance qui participe à l'organisation de la politique publique conjointe de la Région et de l'État en matière d'arts plastiques et visuels.

Le réseau anime également des actions collectives assurant la pertinence et l'efficacité de cette politique publique à laquelle il contribue.

## **Notre mission**

Dès sa création, Astre s'est donné pour mission de participer à la structuration de la filière des arts plastiques et visuels en Nouvelle-Aquitaine en s'appuyant sur ses membres et un ensemble de valeurs respectueuses de la liberté de création, de la diversité culturelle et des droits culturels des personnes. Cette mission vise l'amélioration continue des conditions de travail des actrices et acteurs de ce secteur particulier de la culture, notamment des artistes et des travailleuses et travailleurs indépendants dont la place est primordiale.

## **Nos enjeux**

Astre est attaché aux politiques publiques garantes de l'intérêt général. À son échelle et dans son domaine, il travaille à l'élaboration et à la mise en œuvre d'une culture professionnelle commune.

Il pose comme principe l'horizontalité entre ses membres et encourage la solidarité et la mutualisation des moyens et des idées. Il facilite les coopérations qui privilégient les intérêts communs aux intérêts particuliers.

Il défend le principe de politiques publiques co-construites, fondées sur l'expérience et l'expertise de personnes engagées au sein d'une grande variété de structures et sur un véritable dialogue entre leurs représentantes et représentants, cell-eux de l'État et des collectivités publiques.

Il considère que l'écosystème des arts plastiques et visuels se structurera d'autant mieux si les nombreuses parties qui le composent agissent de manière concertée, en conscience de leurs spécificités respectives et de leurs nécessaires complémentarités. Le réseau reconnaît et affirme cette diversité.

Astre défend l'indépendance de son projet associatif.

Il veille au respect mutuel entre ses membres et leur porte une égale considération. Il s'efforce de prendre en compte la grande diversité et la disparité des territoires qui composent la région Nouvelle-Aquitaine, et tend vers l'application effective d'un principe d'équité territoriale.

Il se nourrit de réflexions collectives et de décisions collégiales.

Il privilégie la parole mandatée à la parole individuelle. Avec ce principe, il accompagne la concertation menée par des artistes de Nouvelle-Aquitaine en vue de leur constitution en organisation collective, pour leur représentation dans la gouvernance du contrat de filière.

## **Nos principes méthodologiques**

Astre est un espace d'échange, de partage d'expériences, de débat, de réflexion nécessaire pour formuler et mettre en perspective les enjeux propres au secteur des arts plastiques et visuels. Le réseau invite au dialogue entre ses parties prenantes, un dialogue nourri de leur diversité et de leurs différences pour faire commun.

Il s'organise de manière collégiale et horizontale. Ce qui bénéficie à l'ensemble de la communauté et constitue un rempart contre la défense des seuls intérêts individuels.

Il se réfère à des considérations d'intérêt général et non-corporatistes, en matière de juste rémunération du travail artistique, d'éco-responsabilité des pratiques, de lutte contre les violences et le harcèlement sexiste et sexuel, de parité des genres.

Il privilégie l'expérimentation pour explorer des problématiques partagées à l'échelle du secteur des arts plastiques et visuels. Il veille ainsi à interroger les pratiques professionnelles ainsi que les cadres institutionnels.

Il défend la règle de non-concurrence entre ses actions et celles de ses membres. Ce qui lui permet d'agir à une échelle transversale et d'exercer une mission d'intérêt général.

## **Nos objectifs**

### **-> Contribuer à la structuration de la filière <sup>1</sup> des arts plastiques et visuels en Nouvelle-Aquitaine**

Avec les partenaires publics, Astre élabore, pilote, évalue le contrat de filière. Il en anime la mise en œuvre.

Il promeut les pratiques professionnelles respectueuses des personnes et de leurs conditions de travail, ainsi que des milieux où elles vivent. Dans ce but, elle initie et anime diverses actions collectives visant à améliorer ces pratiques.

### **-> Être un interlocuteur et un acteur de référence dans et pour le secteur des arts plastiques et visuels**

Au regard de ses valeurs et en tant qu'association indépendante reconnue et soutenue par la Région et l'État, Astre se positionne comme un acteur para-public <sup>2</sup> attaché à la notion de service public et à ses effets bénéfiques et structurants pour le secteur culturel. C'est une organisation professionnelle sans étiquette politique qui regroupe des personnes morales ayant leur siège social en Nouvelle-Aquitaine.

Astre se donne pour but de faire entendre et de faire valoir les particularités du secteur des arts plastiques et visuels, au sein et en-dehors du champ de la culture, dans des instances professionnelles comme institutionnelles, à travers des rencontres publiques et des réunions d'information, ou en contribuant à des études sur les réalités professionnelles de ce champ.

### **-> Se structurer et se développer en tant que réseau**

Astre assure le dynamisme de sa vie associative en impliquant ses membres dans la conception, la conduite et le déploiement de toutes ses actions. Il favorise les occasions de rencontre et d'échange entre eux. Il suscite de nouvelles adhésions afin de représenter une pluralité des composantes du secteur des arts plastiques et visuels de Nouvelle-Aquitaine.

Il fait en sorte que cette pluralité soit représentée au sein de sa gouvernance.

## **Nos actions prioritaires**

Pour répondre à nos objectifs, voici les premières actions prioritaires que nous engageons dès 2025. Les suivantes seront détaillées chaque année dans le projet d'activités en s'adaptant aux moyens attribués.

### **-> Développer l'accessibilité et la transmission des ressources professionnelles sur le territoire régional**

grâce à l'expérimentation Relais ressources qui rassemble des membres engagés dans une structuration collective de la gestion des ressources et de l'accompagnement professionnel, expérimentation menée en partenariat avec la FRAAP et le CNAP

### **-> Ouvrir la gouvernance du contrat de filière à la représentation des artistes**

en accompagnant le groupe d'artistes engagés dans la mise en œuvre d'une concertation de leurs pairs à l'échelle régionale en vue de définir les modalités de leur représentation au sein des instances du contrat de filière.

### **-> Favoriser l'inter-connaissance pour susciter les coopérations et soutenir les pratiques professionnelles vertueuses**

avec l'organisation de la rencontre régionale annuelle et d'autres événements, par exemple dans le cadre du dispositif d'accompagnement Astroïde.

---

<sup>1</sup> Par filière, il faut entendre toute la chaîne des agents économiques et bénévoles qui contribuent à la création, la production, la diffusion, la médiation, la transmission d'œuvres et de démarches relevant du domaine des arts plastiques et visuels.

<sup>2</sup> Le secteur parapublic regroupe l'ensemble des organismes non intégrés à l'administration publique, mais qui reçoivent une partie de leurs financements de l'État ou des collectivités territoriales et remplissent des missions d'intérêt général.

-> **Faciliter la participation des acteurs du secteur marchand à la vie du réseau**

Dans la perspective d'une meilleure représentation de l'ensemble de l'écosystème, Astre favorisera les contributions des membres associés.

-> **Donner une meilleure visibilité aux valeurs, aux objectifs et aux actions du réseau**

Afin de mieux refléter l'évolution de l'association, l'identité visuelle d'Astre fera peau neuve et offrira des déclinaisons adaptées aux principes et objectifs formalisés dans notre projet associatif.